

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	RÉFÉRENCE	PAP-013-CPC CCB
	INTITULÉ DU POSTE	Conseiller Pédagogique Circonscription de Châteauneuf Côte Bleue
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription de Châteauneuf Côte Bleue.
PROFIL DU POSTE	CADRE GÉNÉRAL	Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès de tous les enseignants sur tous les aspects pédagogiques et didactiques de la pratique de classe. Le conseiller pédagogique sera en charge du dossier EPS ; • Participer activement à la formation initiale et continue des personnels enseignants du premier degré. Il contribue prioritairement à l'accompagnement et à la professionnalisation des professeurs des écoles stagiaires et néo-titulaires. Il conçoit et conduit des actions de formation continue au niveau de la circonscription ; • Prendre part aux tâches administratives liées au programme de travail pédagogique de la circonscription ou du département. Dans le cadre des relations avec les partenaires de l'école, le conseiller pédagogique peut seconder l'IEN pour des actions d'information ou de communication. Il peut aussi être amené à le représenter.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion ; • Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur et régulateur de partenariats ; • Participer activement à l'accompagnement de tous les enseignants durant les formations de circonscriptions, départementales et académiques mais aussi les suivis individualisés et personnalisés ; • Apporter son concours au suivi des projets EPS des écoles relevant de la circonscription, assurer le suivi des dossiers des sorties scolaires avec et sans nuitée, des conventions et des agréments des intervenants en EPS. Réaliser les divers plannings de développement des APS, en fonction des installations sportives disponibles, après coordination avec les services municipaux ; • Organiser et intervenir sur les sessions d'agréments d'intervenants bénévoles sur les activités à encadrement renforcé ; • Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques, produire des outils ; • Référent français dans le cadre du plan français ; • Assurer le suivi administratif et pédagogique des dossiers confiés par l'IEN ; • Participer au Concours de Recrutement des Professeurs d'École, au CAFIPEMF.
	COMPÉTENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de travailler en équipe en ayant un sens permanent de l'intérêt général (équipe de circonscription et cellule EPS DSDEN 13) ; • Être disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences ; • Être organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques ;

		<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser l'outil informatique ; • Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement ; • Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions ; • Avoir un excellent positionnement institutionnel (respect de la hiérarchie) ; • Avoir une bonne connaissance de la didactique du cycle 1 et de l'EPS.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRÉ-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire du CAFIPEMF et avoir une appétence pour l'EPS ; avoir l'option EPS serait une plus-value ; • Disposer de connaissances relatives à l'articulation des savoirs théoriques et des pratiques professionnelles ; • Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté ; • Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt général ; • Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale.
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire.
	RÉGIME HORAIRE	Traitement Éducation nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 164 du 28 février 2022.
	MODALITÉS DE RECRUTEMENT	Entretien devant une commission de recrutement.
	CONTACT	DIDIERJEAN Marc - IEN Châteauneuf - ce.0132426s@ac-aix-marseille.fr